

France

>> Productions animales

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

Lignes à haute tension : une structure de médiation existe entre RTE et éleveurs

Une structure de médiation entre le réseau public de transport électrique RTE et les éleveurs existe pour régler les litiges liés à la présence de lignes à haute tension à proximité des élevages. Il s'agit du groupe permanent de sécurité électrique (GPSE) qui a été mis en place en 1999 par le ministère de l'Agriculture et EDF pour répondre à ce type de situation.

Condamnation en Corrèze

Il a pour mission de répertorier les litiges entre agriculteurs et gestionnaire du réseau de transport électrique et d'apporter une expertise à la résolution des problèmes locaux. Mais cela ne peut se faire que dans un cadre amiable en dehors de toute procédure judiciaire.

Rappelons que le tribunal de grande instance de Tulle (Corrèze) a condamné, le 28 octobre, le réseau public de transport électrique RTE à verser 390 648 €, au titre de dommages et intérêts, au GAEC Marcouyoux, installé sous une ligne à très haute tension. RTE, qui craint que le jugement fasse jurisprudence, a fait appel du jugement.

Les lignes à très haute tension (transportant un courant de 400 000 volts) pourraient en effet générer un champ magnétique qui, par

le phénomène physique de l'induction, peut créer un courant parasite dans les structures métalliques proches.

Le GPSE ne nie pas les problèmes consécutifs à l'installation d'une ligne à haute tension pour un élevage, et veut travailler avec les éleveurs concernés pour trouver une solution.

Une étude à la ferme expérimentale de Paris Grignon

Le GPSE ne garantit pas des résultats immédiats car le problème est souvent multifactoriel mais les dossiers sont étudiés en collaboration avec les agriculteurs, les chambres d'agriculture et les services vétérinaires.

Par ailleurs, une étude est actuellement menée par des chercheurs d'AgroParisTech à la ferme expérimentale de Paris Grignon, pour déterminer précisément l'impact sur les animaux des courants à faible intensité auxquels ceux-ci seraient particulièrement sensibles (réduction de la prise d'alimentation, stress). On observe classiquement des signes de nervosité, une baisse de la production de lait des vaches ou encore une diminution du poids chez les porcs.



Les lignes à très haute tension (transportant un courant de 400 000 volts) pourraient générer un champ magnétique, qui par le phénomène physique de l'induction, peut créer un courant parasite dans les structures métalliques proches.

Petco - Fotolia.com